

Lundi 27 juin 2016

**Présents** : Thomas ANGEL, Sylvie DECOURCELLE, Cathy DESCAT, Jocelyne GAMEIRO, Laurence GÉRARD, Aurélie LEGROS, Didier MAZENS, Natacha PILET et Abel ROSPIDE.

**Excusés** : Pascal BOUCHET, Gilles CARRÉ et Catherine GAUTHIER.

### 1. Constitution du Bureau Directeur et différentes missions

Didier souhaite la bienvenue à Natacha et Aurélie qui ont souhaité rejoindre notre conseil d'administration. Le CA a besoin de renouvellement, de nouvelles compétences, de nouveaux regards.

Suite à notre AG du 26 juin 2016 nous devons élire **notre Bureau Directeur** afin de pouvoir effectuer notre ré-affiliation et ainsi engager nos différentes équipes en championnat.

**Didier MAZENS** se propose pour poursuivre sa fonction de **Président** mais évoque son remplacement d'ici 2/3 années maximum, pour une nouvelle dynamique qui sera nécessaire de créer ;

vote : 9 POUR, 0 ABS et 0 CONTRE.

**Sylvie DECOURCELLE** est également d'accord pour poursuivre le rôle de **trésorière** :

vote : 9 POUR, 0 ABS et 0 CONTRE.

Laurence, ayant annoncé lors d'une réunion de bureau, qu'elle souhaitait arrêter le rôle **de secrétaire**, ce poste est donc à pourvoir ; après avoir énoncé les tâches qu'elle faisait, des échanges s'engagent pour savoir qui veut pourvoir le poste ; **Catherine DESCAT se propose** mais ne souhaite pas prendre le montage des dossiers de subventions.

Pendant cette saison, Laurence aidera Catherine D. si nécessaire :

vote : 8 POUR, 1 ABS et 0 CONTRE.

**Catherine GAUTHIER**, via Abel, nous informe qu'elle aussi souhaite poursuivre le rôle de **correspondante générale et celui de trésorière adjointe** ; vote :

vote : 9 POUR, 0 ABS et 0 CONTRE.

Le CA est donc composé de 12 membres et le Bureau Directeur est composé comme suit :

- Président : Didier MAZENS
- Trésorière : Sylvie DECOURCELLE
- Secrétaire : Catherine DESCAT

Didier pense qu'il est important que les membres se voient attribuer des missions spécifiques :

- Il est rappelé que sur 3 équipes du club (SF1, SG1 et -18F), il est impératif sur chaque match en déplacement d'avoir une personne majeure, licenciée au club pour tenir la FMDE.
- Afin d'organiser au mieux la planification des tables par des joueurs et joueuses seniors pour les matches à Jean Macé mais aussi ceux des équipes SF1, -18F, SG1 en déplacement, **Aurélie et Thomas prendront en charge cette gestion** tout au cours de la saison (affichage tableau ....). Il a été demandé que dans la mesure du possible les SF1 puissent jouer avant les SG1.
- Aurélie va se renseigner auprès des instances pour connaître les obligations si un mineur tient la table : nous savons qu'il doit être avec une personne majeure mais peut-on l'inscrire sur la FMDE ?
- En parallèle Jocelyne va s'occuper du recrutement de parents volontaires et de la formation de table pour les SG, SF et bénévoles ; cette formation aura lieu dès septembre et aura sans doute lieu avant les entraînements des personnes volontaires. *Pensez à faire une licence « dirigeant » pour les parents qui tiendront des tables.*

- Actuellement assurée par Didier M. et Laurence G., la gestion des dossiers de subventions sera peu à peu transmise et assurée par Adrien D. Natacha se propose d'y participer compte tenu de l'expérience de son mari dans le cadre de son association.

## 2. Utilisation et répartition des minibus :

Fin août, le club fera l'acquisition du second minibus.

Comme précisé dans le CR précédent « **la priorité des minibus sera toujours pour les déplacements en championnat de France** »

- Si les 2 collectifs nationaux se déplacent le même jour, un minibus sera attribué à chaque équipe ;
- Si un seul est en déplacement il pourra utiliser 2 minibus si nécessaire.
- Si les 2 jouent à Villiers, les minibus pourront être prêtés à d'autres collectifs après une demande anticipée et argumentée de l'entraîneur auprès de Didier.

Il est à noter, qu'avec l'assurance souscrite par le club, toute personne (joueur, joueuse, dirigeant, entraîneur) licenciée au VECHB peut conduire le minibus ; elle doit avoir plus de 3 années de permis de conduire et s'engager à signer un document de bon usage.

**PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 29 AOÛT À 20H15**

C. DESCAT  
*Secrétaire*

D. MAZENS  
*Président*